

Compte-rendu du conseil municipal du 13 mai 2015

Présents : Christiane COLAS, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Jean-Paul BUELLET, Robert VELON, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Nicolas MICHALET, Joëlle TABOULOT, Jean-Luc FROMONT.

Excusées : Sylvie TRIPLET, Marie-Claude FELIX, Karine COLIGNON, Karen MARVIE

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 17 avril et passe à l'ordre du jour.

1) Travaux de la salle des fêtes

Mme le Maire présente le rebondissement qui est survenu lors de la réunion de démarrage du chantier du 24/04 : l'entreprise retenue, Humbert, a proposé avec insistance de gros changements par rapport à ce qui figurait dans l'appel d'offre, qui ont débouché sur un désaccord profond avec le maître d'œuvre, Frizot Concept. L'entreprise Humbert s'est donc désengagée du chantier, entraînant la nécessité de lancer une nouvelle consultation.

Ce contretemps va générer un retard dans la mise en œuvre du chantier. La réouverture de la salle des fêtes est espérée pour fin septembre.

2) Bilan d'exploitation de l'éclairage public :

Jean-Paul Buellet présente le bilan de l'éclairage public que la commune a délégué au SIEA, qui sous-traite à la société CITEOS. La commune compte 131 points lumineux avec différents types de lampes. Tous sont conformes, mais 2 seraient à changer car le modèle est ancien.

Il y a 10 coffrets de commande d'éclairage, dont 3 seraient non conformes mais sans danger pour les personnes. Des devis seront demandés.

Pour 2014, les travaux conduits sont le changement en led des 12 points lumineux du lotissement Feignoux et l'éclairage de l'arrêt bus de Mallet, pour un coût de 2635€ pour la commune. 8 interventions pour panne ont été effectuées.

Le conseil décide d'envoyer un courrier à Mr Colin pour l'inviter à couper ses thuyas qui cachent l'éclairage public à l'arrivée sur le village.

3) Bilan d'activité du secrétariat de mairie :

Sylvaine Martin présente l'activité 2014 du secrétariat. En préambule, elle rappelle que la commune bénéficie de 4 agents, un de catégorie A, 2 de catégorie C et le dernier sous contrat de droit privé pour une masse salariale de 157 000 €. Deux sont affectés aux services techniques, deux au secrétariat. Les différentes activités du secrétariat sont présentées aux conseillers municipaux en volume et par nature.

4) Projet de service de la commune :

La commune doit recenser les projets et besoins collectifs de formations pour 2016 à 2018 afin de le transmettre au service formation de la communauté de communes. A cette fin, il est nécessaire de rédiger un projet de service décliné à partir du projet politique de la municipalité.

Après débat, les élus précisent le projet politique de la municipalité qu'ils déclinent en 5 points :

- Mise en œuvre de la démarche 0 pesticide
- Poursuite des économies d'énergie
- Amélioration de la sécurité routière
- Amélioration de la communication avec les usagers
- Suivi et entretien des bâtiments

5) Démarche 0 pesticide :

Une rencontre de présentation du plan de désherbage communal a eu lieu le mercredi 13 mai en mairie. Une quinzaine de personnes avait répondu à l'invitation : membres du comité de fleurissement, agents communaux, membres du conseil municipal ou habitants de la commune.

Thibault Pandelakis, animateur du Syndicat Veyle Vivante a présenté un diagnostic des pratiques en matière d'usage des pesticides ainsi que des préconisations visant à les réduire. Il a constaté que la commune utilise peu de pesticide à l'heure actuelle, et proposé en outre l'acquisition de matériels de lutte mécanique contre l'enherbement.

L'achat d'un réciprocatteur pourrait être envisagé rapidement. D'autres matériels plus coûteux pourraient faire l'objet de démonstrations afin d'en cerner l'intérêt et l'efficacité. Des panneaux « espace sans pesticide » seraient à installer afin de communiquer auprès des habitants.

6) Bulletin municipal :

Le bulletin municipal sera livré à la mairie le 12 juin pour une distribution avant la vogue des 20 et 21 juin. Il contiendra un dossier sur la démarche 0 pesticide.

7) Questions et communications diverses

- Une réunion du CCCSPV, comité consultatif communal des sapeurs pompiers volontaires est à programmer.
- Le conseil décide de prendre à sa charge l'achat initial du sel pour l'adoucisseur d'eau du nouveau restaurant scolaire.
- Une réunion est programmée avec la SOGEDO le 20 mai à 18h pour l'étude des travaux d'assainissement du Logis Neuf.
- Le conseil est informé du projet de construction de deux poulaillers par l'EARL de la Gelière pour près de 20 000 volailles (poulets, pintades).
- L'AG de l'Office du tourisme de Montrevel aura lieu le 19 mai. Jean-Luc Fromont y participera.
- L'AG de l'UDAF, union départementale des associations familiales aura lieu le 4 juin. Joëlle Taboulot y participera.
- Le cinquantenaire de la Communauté de communes de Montrevel en Bresse aura lieu le samedi 29 août. La sortie du conseil municipal pourrait être couplée avec cet événement.
- Des tables et chaises seront installées prochainement à l'Annexe afin de la mettre à disposition des associations et particuliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.